



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°06

Réunion du bureau Exécutif du : **Vendredi 30 Aout 2019**

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD

Assistent: M. Maxime APRUZZESE (CTRA), Jean-Philippe FILIPPI

Excusés : MM. Olivier GONCALVES, Fabrice POREE, Nicolas PEZZOLI, Jérôme CASCAALES

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 19.08 (PV 05) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président de la CRA Karim ABED, ayant pris note de la décision d'Alban MONIOTTE de mettre un terme à sa carrière d'Arbitre de Ligue, tenait à le remercier, d'une part pour les services rendus à l'Arbitrage pour les 4 saisons passées en Ligue, et, d'autre part pour les messages d'encouragement transmis à la CRA et lui souhaite de pouvoir retrouver au plus vite, suite à sa blessure contractée en début de saison dernière, la totalité de son potentiel physique.

La CRA, ayant appris la naissance d'un petit garçon prénommé Naïm, le jour du stage de rentrée du 25.08, soit une poignée d'heures seulement après la réussite aux tests physiques de son papa, troisième enfant au sein du foyer se portant à merveille et comblant de joie ses parents, félicite la maman et l'heureux papa Arbitre de Ligue Fouzi SAADI.

La CRA remercie les Arbitres Oualid KRID, Pascal BOUMENDIL, Yassine BOUASLA, Cyril GASMI et l'ancien Arbitre devenu observateur depuis de la saison Vincent BERTAND pour avoir transmis par mail leurs compliments dans le cadre de l'organisation, du contenu et des interventions lors du stage de rentrée de Fréjus le 25.08.2019.

La CRA confirme qu'un mail sera envoyé à tous les Arbitres afin d'avoir le retour de l'ensemble des Arbitres de Ligue Méditerranéens.

Sur présentation par le CTRA Maxime APRUZZESE, des membres composant l'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE DE L'ARBITRAGE se répartissant les 10 pôles, La CRA valide l'ensemble et remercie le CTRA au premier chef ainsi que Marouane ABBAD EL ANDALOUSSI, Cyrille BOUREAU (formation Initiale), Karim ABED (prépa Athlét-santé), Olivier GONCALVES, Christopher SPADAFORA (stages), Claude STRAMACCIONI (stages et féminines), Nicolas PEZZOLI, David MEZOUAR, Karim BOUZALMAT (formation FFF), Victor BERG-AUDIC, Fadil DARRAZ (Futsal), Jérôme CASCALES, Denis SOTO (observations), Fabrice POREE (jeunes Arbitres), Vincent PACE, Hamza KHALDI, Florian GONCALVES (Assistants), Noël RIFFAUD, Simon AMZALLAG, Mohamed TAA (réfèrent en Arbitrage).

CORRESPONDANCES

DE LA DTA/FFF :

Mail du 27.08 des désignations DTA pour la journée du 07 au 09.09.2019.

DE LA LIGUE :

Mails du 20.08, 23.08 et 28.08 relatifs à la transmission des PV N° 05 de la CRSR, des PV 07, 08 et 09 de la CRAS02 de la CRADR et de la Notification de Décision transmise à un Arbitre ayant fait appel à une décision de la CRA relative aux classements de fin de saison 2018/2019.

Mails du 30.08 relatif à la transmission par le Service Compétition de la Ligue du fichier du suivi de validation des dossiers médicaux des Arbitres par le médecin et en copie des mails transmis aux Arbitres de Ligue pour demande de renseignements complémentaires quant aux documents demandés (MM. A FABRE, R. SZAKOLCZAI, A. SILVESTRE, A. MARINSALTI, N. RAHAL, N. MARESNI, J. DONADIO, J. SASSI et B. AMSILI)
Lu et pris note, la CRA fait le point par rapport aux Arbitres désignables et remercie Youri DANIELOU pour le traitement dans l'urgence afin de pouvoir valider le plus de dossiers et la licence des Arbitres.

Mails du 21, 22 et 29.08 du Service Compétition relatifs aux 6 forfaits pour le 1° Tour de Coupe de France du 25.08 et à une inversion de match pour le 01.09.

DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 30.08 relatif à une désignation erronée pour le 2° Tour de coupe de France.
Lu et pris note, la CRA a transmis au pôle Désignations.

DES CDA :

DISTRICT DE PROVENCE :

Mail du 20.08 relatif à la validation de licence de 2 Arbitres non possibles en raison du changement de club entraînant 4 jours francs de contestation possible des clubs ;

Mail du 27.08 relatif au changement de statut des 3 Arbitres devenus JAL au 01.07.2019.

Lu et pris note, la CRA a effectué les changements sur FOOT2000, les créations et les modifications d'appellation des catégories d'Arbitres de Ligue étant en cours de validation.

Mail du 29.08 relatif au Règlement des 2 premiers Tours de Coupe de France avec remplacement permanent. Lu et pris note, la CRA a transmis à tous les Arbitres désignés ce règlement validé par l'AG Ligue du 29.06.2019.

DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 26.08 du Président de CDA relatif aux félicitations à la CRA et à ses membres quant à l'organisation et au contenu du stage de rentrée des Arbitres de Ligue.

Information sur l'organisation du stage de rentrée des Arbitres de District se déroulant aux Angles le samedi 07.09 avec l'intervention du CTRA et la demande de transmission du PowerPoint des nouvelles lois du jeu et de vidéos.

Lu et pris note, la CRA le remercie et a transmis les fichiers concernés.

DISTRICT DU VAR :

Mail du 19.08 du Président de CDA relatif à l'organisation des tests physiques pour les Arbitres de District provoquant quelques difficultés de couverture des rencontres se déroulant le 01.09.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

DISTRICT DES ALPES :

Mail du 20.08 du président de la CDA relatif à l'organisation du stage de rentrée de la CDA et des Arbitres en date du 08.09 à SISTERON, et dans le cadre de cette journée, Simon AMZALLAG, Arbitre de Ligue membre de la CDA sera mobilisé et non désignable par la CRA. Mail du 27.08 relatif à la demande afin de disposer lors ce stage du PowerPoint des nouvelles lois du jeu présenté à Fréjus.

Lu et pris note, la CRA a transmis le fichier et inclus l'Arbitre de ligue en indisponibilité CDA.

DES CLUBS :

A.S. VENCOISE :

Mail du 20.08 relatif à la demande de validation des 3 Arbitres du club dans le cadre d'un match amical le 21.08 contre RES MENTON à 19H30.

Lu et pris note, la CRA valide ces désignations.

A.S. CANNES :

Mail du 20.08 relatif à la demande de validation des 4 Arbitres du club dans le cadre de 2 matchs amicaux le 21.08 contre FREJUS à 17h30 en U17 et contre PARIS à RES MENTON à 19H30.

Lu et pris note, la CRA valide ces désignations.

A.S. MARTIGUES SUD :

Mail du 20.08 relatif à la demande de désignation de 2 Arbitres Assistants POUR LE MATCH DU 1° Tour de Coupe de France le 25.08.

Lu et pris note, la CRA précise que les désignations des Arbitres étant assurées par les CDA, seront validées.

DES ARBITRES :

Courrier : Frais

- GARCHI Ouadi : mail du 30.08 relatif à l'envoi de la fiche de frais suite à la rencontre en CN17 du 25.08 AIR BEL/LA VALETTE.

Lu et pris note, transmise au Service Comptabilité.

- MAMBERT Claude : mail du 27.08 informant la CRA sur le fait de ne pas avoir été réglé des frais d'un match d'U19R1 du 11.05.2019 ARLES/GRASSE.

Lu et pris note, la CRA a transféré ce mail au service Comptabilité pour suite à donner.

Courrier : Autres demandes

- GONCALVES Daryl : Echange téléphonique du 30.08 relatif à différentes demandes de la CRA quant à ses coordonnées, sa catégorie arbitre, le dossier médical et administrative.

Lu et pris note, la CRA lui a transmis un mail afin d'obtenir tous ces renseignements en retour et demande la transmission de son dossier à la Ligue de GUADELOUPE.

- GUESDON Enzo : mail du 30.08 informant la CRA de son installation sur Nice suite à sa mutation professionnelle sur la Ligue MEDITERRANEE en provenance de la Ligue PAYS DE LA LOIRE et suite à échange, transmission du dossier médical.
Lu et pris note, la CRA lui a transmis un mail afin d'obtenir plus d'éléments administratifs en retour et demande la transmission de son dossier à la Ligue PAYS DE LA LOIRE.
- DEBRAY Alexandre : mail du 29.08 nous transmettant l'information quant à sa demande de licence en tant qu'indépendant du fait d'un potentiel départ ainsi que son dossier médical en fichier PDF
Lu et pris note, la CRA reste à disposition pour tout complément d'informations.
- CHAMEL Soulaymane : mail du 30.08 relatif à sa désignation en N3 le 07 à NICE et en CN U19 le 08.09 demandant sur avis de sa CRA OCCITANIE de modifier sa désignation pour le 08.09.
Lu et pris note, la CRA lui a demandé de prendre contact avec la DTA (pas de son ressort).
- DJIANE Jullien : mail du 30.08 nous informant de son indisponibilité pour le 01.09 suite à la saisie sur MyFFF en date du 13.03.
Lu et pris note, la désignation a été modifiée.
- YOUSSEF Walid : mails du 22.08 relatif à la transmission de son dossier médical du 28.08 relatif au souhait de n'être désigné pour l'instant seulement en Jeunes, car, suite aux tests physiques du 25.08, il a ressenti une douleur aux ménisques en lien avec la blessure de la saison passée.
Lu et pris note, la CRA a transféré le dossier au service Compétition et sa demande au pôle Désignations.
- MARINSALTI Alexis : mail du 27.08 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Assistant avec Sébastien CHILOTTI.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que cela fait l'objet d'une décision CRA à prendre.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 27.08 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant que Central avec Alexis MARINSALTI.
Lu et pris note, la CRA informe l'arbitre que cela fait l'objet d'une décision CRA à prendre.
- SMOUNI Hicham : mail du 24.08 relatif au complément de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA a transmis au service Compétitions.
- LE CORRE Juluan : mail du 25.08 transmettant ses indisponibilités pour les 07-08 et 16-17.09 suite à une saisie impossible sur MyFFF.
Lu et pris note, La CRA tout en lui précisant que la non validation de la licence bloque la saisie sur MyFFF, transfère les dates au pôle Désignations.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 21.08 transmettant son indisponibilité pour le 08.09 suite à une saisie impossible sur MyFFF.
Lu et pris note, La CRA tout en lui précisant que la non validation de la licence bloque la saisie sur MyFFF, transfère les dates au pôle Désignations.
- SASSI Julien : mail du 20.08 transmettant ses indisponibilités sur plusieurs dates en 2019 et 2020 suite à une saisie impossible sur MyFFF.
Lu et pris note, La CRA tout en lui précisant que la non validation de la licence bloque la saisie sur MyFFF, transfère les dates au pôle Désignations.
- ABECHA Adam : mail du 26.08 relatif à son absence au stage en raison de son état de santé du samedi 24.08 ne lui permettait pas de se déplacer et de subir les tests physiques, le certificat médical joint en étant le justificatif.
Lu et pris note, la CRA lui souhaite un prompt rétablissement et lui précise qu'il sera convoqué pour subir les tests comme prévu.
- DARRAZ Foed : mail du 25.08 relatif à son absence au stage en raison de son état de santé du samedi 24.08 ne lui permettait pas de se déplacer, le certificat médical joint en étant le justificatif.
Lu et pris note, la CRA lui souhaite un prompt rétablissement et lui souhaite un bon stage JAF avec la DTA où il devra entre autres subir les tests.
- BEN NACEUR Riadh : mail du 20.08 relatif à son absence au stage en raison d'une modification professionnelle liée à une permanence sur le weekend du 24 et 25.08 ne lui permettant pas d'être présent aux tests physiques.
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir d'une part appliquer le protocole de communication sur l'envoi du mail, non pas au CTRA mais à la CRA et d'autre part de transmettre une attestation de son

employeur justifiant ainsi de son astreinte en date du 25.08. Il sera convoqué pour subir les tests comme prévu.

- OUGHCHA Zakaria : mail du 23.08 relatif à son absence au stage en raison du décès d'un proche de sa famille à l'étranger.
Lu et pris note, la CRA lui remercie de bien vouloir transmettre le justificatif correspondant et lui précise qu'il sera convoqué pour subir les tests comme prévu.
- LABIDI Oussema : mail du 20.08 relatif à son absence pour les tests physiques le matin du fait de son retour de vacances.
Lu et pris note, la CRA la remercie de bien vouloir d'une part appliquer le protocole de communication sur l'envoi du mail, non pas au CTRA mais à la CRA et l'informe sur le passage du rattrapage des tests techniques le 25.08 et d'une convocation ultérieure pour subir les tests physiques comme prévu.
- FOURNIER Romy : mail du 20.08 nous informant de sa désignation FF2 ne lui permettant pas de pouvoir être présente le jour du stage de rentrée.
Lu et pris note, la CRA la remercie.
- TENNE Dorian : mail du 22.08 relatif à la transmission de 2 documents administratifs du District de COTE D'AZUR par son club de St-André pour les renseignements et son aptitude à arbitrer.
Lu et pris note, la CRA précise qu'en tant que JAL, il dépend administrativement de la CRA.
- MURAT Sekerci : mail du 26.08 relatif à l'envoi d'un rapport d'arbitrage afin de le compléter.
Lu et pris note, la CRA précise que ce document est inclus dans les documents Ligue sur MyFFF.
- OURS Sébastien : mail du 22.08 relatif à sa candidature au sein de la CRA en tant qu'observateur JAL, en tant qu'ancien Arbitre de Ligue, afin de reprendre une activité au sein de l'Arbitrage.
Lu et pris note, la CRA examinera cette candidature lors de sa prochaine réunion.
- MONIOTTE Alban : mail du 21.08 informant la CRA de son souhait de mettre un terme à sa carrière d'Arbitre n'ayant pas encore planifié un retour du fait de sa blessure de décembre 2018.
Lu et pris note, la CRA a pris note de ses remerciements envers les formateurs et lui souhaite une reconversion auprès de sa CDA pour transmettre son savoir.
- EL MEDDAL Djelloul : mail du 25.08 relatif à sa demande de pouvoir, suite à l'arrêt d'arbitrage d'un Arbitre FUTSAL Ligue, être réintégré en catégorie R1FU pour la saison 2019/2020.
Lu et pris note, la CRA examinera cette demande lors de sa prochaine réunion.
- SARLIN Antony : courrier et mail du 16.08 relatif à sa demande de solliciter en tant qu'ancien Arbitre de Ligue et de la Fédération, sa carte d'Arbitre de Ligue Honoraire.
Lu et pris note, la CRA donne son accord à cette demande et transmet cette décision à la Direction Administrative de la Ligue pour suite à donner.
- TESTA Patrick : mail du 26.08 relatif à sa demande de solliciter en tant qu'ancien Arbitre de Ligue et ancien membre de la CRA, sa carte d'Arbitre de Ligue Honoraire.
Lu et pris note, la CRA donne son accord à cette demande et transmet cette décision à la Direction Administrative de la Ligue pour suite à donner.
- VERLHAC Bruno : mail du 11.06 relatif à sa demande de solliciter en tant qu'ancien Arbitre de Ligue mettant un terme à sa carrière en tant qu'Arbitre de District de COTE D'AZUR, sa carte d'Arbitre de Ligue Honoraire.
Lu et pris note, la CRA donne son accord à cette demande et transmet cette décision à la Direction Administrative de la Ligue pour suite à donner.

Indisponibilités médicales :

- BOUGET Romain : mail du 29.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage en date du 02.08 suite à une entorse et à la saisie également en date du 29.08 d'une indisponibilité d'1 mois jusqu'au 29.09.
Lu et pris note, la CRA a enregistré cet arrêt et souhaite à l'Arbitre une amélioration rapide de sa blessure. Par contre, en raison de l'antériorité de la date du certificat médical du 02.08 et de l'origine de la blessure, il convient à l'Arbitre de bien vouloir respecter à la fois les dates d'arrêt liées au certificat et surtout de saisir le motif de l'indisponibilité correspondante, en l'occurrence, raison médicale et non convenance personnelle comme cela a été fait en date du 25.06 sur MyFFF.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 20.08 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour raison médicale à compter du 29.08 pour 20 jours d'arrêt et à la transmission du certificat médical d'arrêt suite à une intervention.

Lu et pris note, la CRA le remercie pour le dossier et lui souhaite un prompt rétablissement.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.
La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

- **REVERBERI Lucas :** mail du 21.08 informant la CRA de ne pas pouvoir assister à la formation des promotionnels du 13.09 au soir et à son indisponibilité les 14 et 15.09 étant de mariage au sein de sa famille, la saisie sur MyFFF étant impossible.
Lu et pris note, le délai de prévenance relatif à ces informations étant respecté, la CRA lui confirme que la non-validation de la licence en date du 21.08 a bloqué la saisie sur MyFFF, par contre, à ce jour 30.08, le dossier a été validé.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant et le justificatif idoine si moins de 20 jours.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 20.08 : programme des horaires des tests physiques le 25.08
- Le 21.08 : questionnaire de rappel à ceux qui n'ont pas renvoyé la fiche de renseignements
- Le 21.08 : questionnaire de rappel à ceux qui n'ont pas renvoyé la fiche stage
- Le 27.08 : envoi à tous de la notice pour l'établissement des rapports d'Arbitrage de MyFFF
- Le 27.08 : envoi à tous suite stage des modifications des Lois du Jeu
- Le 28.08 : envoi aux Arbitres pôle FFF le questionnaire « google » 1° cours le 13.09
- Le 29.08 : envoi aux Arbitres/Présidents de CDA du règlement 2° Tour Coupe de France
- Le 30.08 : envoi aux Arbitres FUTSAL de la convocation Stage de rentrée FUTSAL programme - tests technique et physique à valider en application du RI de la CRA.

SUIVI DU RETOUR PAR LES ARBITRES DE LIGUE DES DOCUMENTS D'INTER-SAISON PRECITES

Ces documents sont les suivants :

- **Fiche de renseignements « Google » : 5 Arbitres seront contactés par la CRA pour la compléter**
- **Dossier médical/licence » : à partir du mail envoyé en date du 13.05, conseiller aux Arbitres de le renvoyer au plus tard le 31.07 avec validation de leur licence**

Au 30.08 = 141 dossiers Arbitres de ligue en activité ont été transmis

119 Arbitres ont été déclarés aptes par le docteur et licenciés (désignables)

22 dossiers en attente de retour de documents par les Arbitres concernés

21 dossiers restent soit à recevoir, soit à traiter ou sont liés aux mutations.

La CRA n'a pas les effectifs d'Arbitres désignables par rapport à la validation des licences et surtout des Arbitres qui ne pourront être désignés quant à leur absence aux tests physiques et aux éventuels échecs qui viendront se rajouter.

Les difficultés de désignations ayant atteint un niveau anormal et jamais rencontré pour un début de saison pour des Arbitres de Ligue, la CRA est en train de réfléchir sur le fait d'avancer la date limite retour du dossier médical et des documents obligatoires ainsi que sur le moyen de leur transmission et la validation de la licence.

Ainsi, ce ne devrait être qu'à la fin de la saison 2019/2020, en cas de tout retard par un Arbitre de Ligue dans la remise de ce « dossier médical et licence », que serait déclenchée la première application de décote de la NOTE CRA quant à ce manquement administratif.

VALIDATIONS ADMINISTRATIVES CRA

Validation 11 – 30.08.2019 – Augmentation de l'effectif des Arbitres de Ligue classés R1 en raison d'une gestion complexe des disponibilités des Arbitres en titre sur ce début de saison :

La CRA a eu connaissance d'informations d'Arbitres de Ligue reçues cette semaine quant à leurs disponibilités plus difficiles à gérer liées à des changements d'affectation professionnelle, à des ennuis de santé pour des proches, limitant ainsi leurs désignations mensuelles.

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé, à l'unanimité de ses membres, dans l'intérêt sportif des Arbitres de Ligue de la catégorie R1 sollicités aussi bien en tant que central sur les matchs de ce championnat et qu'assistant en championnats N2/N3 et dans le but de conserver un juste équilibre quant au nombre de matchs proche de la cible souhaitée par catégorie R1 et R2, le fait d'augmenter sur la saison 2019/2020, l'effectif des Arbitres R1 de 3 unités supplémentaires.

Ainsi, la CRA a décidé de faire accéder en catégorie R1, les Arbitres de catégorie R2 classés 2° de chaque groupe, à savoir :

- **Julien CAMPO**
- **Antonio ROMERO**
- **Hicham SMOUNI**

Ils devront, pour être en phase avec le Règlement Intérieur de la CRA dans le cadre des tests physiques liés à la catégorie, les valider lors du rattrapage programmé fin septembre.

Cette décision est transmise à tous les Arbitres de Ligue, aux Présidents de CDA, aux membres CRA et Observateurs pour information et au Secrétariat Général de la Ligue et services administratifs.

Validation 12 – 30.08.2019 – Suite déroulement des tests physiques le 25.08, validation par la CRA des rattrapages 2 pour les Arbitres en échec et rattrapage 1 pour les Arbitres absents ou blessés :

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi les tests physiques du stage de rentrée le 25.08 à FREJUS Ils seront convoqués pour effectuer le rattrapage 2 unique tel que prévu à l'Article 22 Alinéa C paragraphe B/ du Règlement Intérieur de la CRA.

La CRA a également effectué un pointage précis des Arbitres absents pour raison médicale ou en congés. Ces Arbitres seront convoqués le même jour pour effectuer leur première session de tests physiques ou rattrapage 1.

En lien avec la décision 11, sont convoqués également les Arbitres promus R1 afin qu'ils se mettent en conformité avec les tests physiques liés à leur nouvelle catégorie pour un rattrapage 1.

La CRA a décidé que ces sessions de rattrapage 1 pour les absents et 2 pour les Arbitres étant en échec le 25.08 se dérouleraient en parallèle du Stage des Arbitres Assistants et auront lieu :

- **A TOULON le Dimanche 29.09.2019 au stade Léo LAGRANGE situé au 157, Avenue René CASSIN 83100 TOULON, le début des tests étant fixé à 08h30, rendez-vous à 08H00.**

Le document ci-dessous inclus dans ce PV en finalise la liste des arbitres concernés :

NOM - Prénom	District	Affect FOC	TAISA	Rattrapag	Dési/Non dé	Situation
ABECHA Adam	PROVENCE	JAL1	malade	Rattrapage	Non Désig	justif ok
AJJANI Hicham	GRAND VAUCLUSE	R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
AMSILI Benjamin	PROVENCE	JAL1F	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
AOUADI Oussama	PROVENCE	JAL1	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
BEN NACEUR Riadh	CÔTE D'AZUR	R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
BOUGET Romain	VAR	R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	BLESSE
CAMPO Julien	VAR	R1	OUI	Phys base R1	Désignable	
CHAZAL Stéphanie	GRAND VAUCLUSE	R1	ECHEC	Rattrap 2	Non Désig	
D'ANTONIO Lionel	PROVENCE	R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
DAMIR Guillaume	PROVENCE	JAL2	ECHEC	Rattrap 2	Non Désig	
DI GUISTO Laurent	CÔTE D'AZUR	AR2	ABSENT STAGE	Rattrapage	Non Désig	
EL ABED Walid	CÔTE D'AZUR	R2	Blessé	Rattrapage	Non Désig	
FABIANO Luca	VAR	JAL1	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
FALASCHI Dylan	PROVENCE	JA1	Blessé LD	pas de test	Non Désig	BLESSE
FAREL Dany	GRAND VAUCLUSE	R2	Blessé	Rattrapage	Non Désig	
GIURAN Bianca Eléna	CÔTE D'AZUR	FEM	blessé	Rattrapage	Non Désig	
GONCALVES Daryl	ALPES	Candidat JAL	mutation	Rattrapage	Non Désig	
HASYAOUI Achraf	CÔTE D'AZUR	R2	ABS du jour	Rattrapage	Non Désig	
HENCK Guillaume	VAR	RE	EXEMPT N3	Rattrapage	Désignable	
HOLLECKER Sébastien	VAR	JAL2	ECHEC	Rattrap 2	Non Désig	
KRIKIAN Grigor	PROVENCE	Cand R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
LABIDI Oussema	GRAND VAUCLUSE	FEM	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
LE BRIS Romain	CÔTE D'AZUR	R2	ECHEC	Rattrap 2	Non Désig	
MEBAREK Mohamed	PROVENCE	R1	ABS	Rattrapage	Non Désig	
MERZOUG Bilel	GRAND VAUCLUSE	JAL1F	MATCH JAF	Rattrapage	Désignable	
MERZOUG Yassine	GRAND VAUCLUSE	JAL1F	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
MESSAOUDI Anas	CÔTE D'AZUR	JAL1	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
MILLET Valentin	PROVENCE	JAL1	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
OUGHCHA Zakaria	CÔTE D'AZUR	JAL2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
REGAIEG Mounir	CÔTE D'AZUR	Cand R2	Blessé	Rattrapage	Non Désig	
REGGABI Sabri	PROVENCE	R2	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
RODRIGUEZ DA SILVA Daniel	CÔTE D'AZUR	JAL1F	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
ROMERO Antonio	PROVENCE	R1	OUI	Phys base R1	Désignable	
SMOUNI Hicham	VAR	R1	Blessé	Phys base R1	Non Désig	BLESSE
TAULIER Florian	VAR	JAL1F	MATCH JAF	Rattrapage	Désignable	
TSALBI Ali	CÔTE D'AZUR	JAL2P	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
TSALBI Salim	CÔTE D'AZUR	JAF	ABS prev	Rattrapage	Non Désig	
ZOUAIN Maxime	PROVENCE	REP	EXEMPT N3	Rattrapage	Désignable	

Validation 13 – 30.08.2019 – Validation des Groupes d'Arbitres pour les rassemblements du Pôle FFF et responsables ainsi que le planning prévu :

La CRA a validé l'ensemble de l'organisation sur les dates et lieux, les responsables et les groupes d'Arbitres par catégories.

Dates = le vendredi : 13 et 27.09 (Ligue) – 11 et 25.10 (stage) – 08 et 22.11 (Ligue) – 06.12 (Nice) 13.12(Ligue)
Groupes d'Arbitres en formation :

- **Promo F4 et FF2:** Bastien LERAY, Andy GONCALVES, Foed DARAZ, Maxime ZOUAIN, Clément MORANT, Bianca Elena GIURAN
Responsable : Nicolas PEZZOLI
- **Promo AF3 :** Christopher SPADAFORA – Jules BELCADI – Alexandre MARY – Loris LEPORATI
Responsable : Hamza KHALDI
- **R2 P :** Maxime BERSAN – Jordan ALEXANDRE – Lucas REVERBERI – Julien DONADIO – Alexandre JURADO – Maxime DAGO – Lorenzo GUILIANO
Responsable : David MEZOUAR
- **Promo JAF :** Yassine MERZOUG – Daniel RODRIGUEZ DA SILVA – Hamda TAIEB – Adrien AMO – Dorian MARTINEZ – Matéo CAUDMONT – Benjamin AMSILI – Bilel MERZOUG – Emmanuel SEVA – Florian TAULIER
Responsable : Karim BOUZALMAT
- **Promo FFU2 :** Marouane ABBAD EL ANDALOUSSI – Samuel LE TENNIER – Magali BOURQUIN
Responsable : Victor BERG AUDIC

Validation 14 – 30.08.2019 – Affectation de catégorie des Arbitres de Ligue mutés sur la Ligue MEDITERRANEE nous informant de leur arrivée ce 30.08 :

La CRA a pris connaissance d'un part des mails d'informations de nouveaux Arbitres de Ligue signalant leurs mutations professionnelle et résidentielle arrivant sur la Ligue MEDITERRANEE, et soit dans l'attente, d'autre part des dossiers administratifs et médicaux ou déjà transmis par leur Ligue d'origine respective pour :

- GONCALVES Daryl, Candidat Jeune Arbitre de Ligue de la Ligue de GUADELOUPE
- GUESDON Enzo, Arbitre de Ligue R1 et JAF2 de la Ligue PAYS DE LA LOIRE

En application de l'Article 30 du Règlement Intérieur de la CRA relatif à l'arrivée d'un Arbitre en activité en provenance d'une autre Ligue, la CRA doit statuer sur sa demande d'intégration en Ligue MEDITERRANEE et sur la ou leurs affectations.

La CRA, au vu des informations en sa possession, a décidé d'affecter les Arbitres susnommés dans les catégories d'Arbitre de Ligue correspondantes en Ligue MEDITERRANEE :

- GONCALVES Daryl, Candidat Jeune Arbitre de Ligue R2.
- GUESDON Enzo, Arbitre de Ligue R1P.

Pour le Candidat Jeune Arbitre de Ligue, il devra subir les tests physiques de la catégorie qui se dérouleront le 29.09 (inclus dans la liste) et être observé à 1 ou 2 reprises pour valider sa candidature.

Pour l'Arbitre R1P, il sera observé en vue d'être affecté dans le groupe d'observation correspondant au niveau relevé.

Selon les adresses de résidence transmises, Daryl GONCALVES sera rattaché au District des ALPES et Enzo GUESDON au District de COTE D'AZUR.

Validation 15 – 30.08.2019 – Validation d'un binôme supplémentaire sur les désignations de la saison 2019/2020 :

La CRA a reçu le mail d'Arbitres souhaitant bénéficier de la mise en place de binômes lors de leurs désignations.

La CRA a examiné si cette demande est conforme à l'application de l'Article 46 du Règlement Intérieur de la CRA qui traite de ce dispositif.

La CRA, après vérification pour ce binôme supplémentaire, du respect des critères, décide de valider le et de l'inclure dans la liste des binômes pour la saison 2019/2020.

BINÔMES VALIDES SAISON 2019/2020					PAR CRA MEDITERRANEE				mise à jour 30/08/2019
Arbitre Central		District	Catégorie	Particularité du Binôme	Arbitre Assistant		District	Catégorie	Demande par mail ou inscrit sur fiche
Nom	Prenom				Nom	Prenom			
DARRAZ	Foed	CA	REP		BELCADI	Jules	CA	AR1	mails du 30/04
ABDELGHEFFAR	Amar	PROV	RE		ABBAD EL ANDALOUSSI	Marouane	PROV	AR1	fiche
VARGAS	Grégory	VAR	RE		CORTES	Kévin	VAR	AR1	fiche
GONCALVES	Andy	PROV	REP	Exclu en N3	GONCALVES	Jordan	PROV	AR2	fiche
SASSI	Julien	CA	R1		LEPORATI	Loris	CA	AR1	fiche
CHILOTTI	Sébastien	CA	R2		MARINSALTI	Alexis	CA	AR2	mails du 27/08

DECISIONS CRA

DECISION 16 – 30.08.2019 – Demande de EL MEDDAH Djelloul pour une réintégration en catégorie FUTSAL sur la saison 2019/2020 :

La CRA a reçu en date du 25.08, un mail de l'Arbitre Djelloul EL MEDDAH demandant officiellement de le réintégrer dans la catégorie R1 FUTSAL LIGUE pour la saison 2019/2020 sur le fait qu'un Arbitre de Ligue classé R1 FUTSAL sur la saison 2018/2019, a décidé d'arrêter l'arbitrage, au début de la présente saison, pour raison médicale.

Il précise également que cette demande est liée à la triple condition suivante :

- que l'Arbitre ayant arrêté l'arbitrage faisait partie du même groupe d'observation que lui,
- que les classements ont été établis par rang et non par note,
- que la saison 2019/2020 n'a toujours pas débuté.

Le bureau Exécutif de la CRA, après avoir repris l'ensemble des éléments contenus dans cette demande, confirme, tous les points précisés ci-dessus par l'Arbitre demandeur.

Attendu que le Bureau Exécutif de la CRA a, au cours de sa réunion en date du 29.04, arrêté les accessions et rétrogradations sportives par catégories d'Arbitres pour la saison 2018/2019 - Décision 60 validée sur PV N° 40 de la CRA du 29.04 -, en application de l'Article 32 du Règlement Intérieur de la CRA, et, notamment celles afférentes aux 2 groupes d'Arbitres FUTSAL LIGUE et uniquement sur l'aspect rétrogradation, cette présente catégorie n'ayant pas d'accession puisqu'elle est le dernier et unique niveau actuel en Ligue,

Attendu qu'à l'issue de la saison 2018/2019, au regard des classements et des nouvelles affectations pour la saison suivante homologués par le Bureau Exécutif de la CRA en date du 04.06, - Décision 73 validée sur le PV 44 de la CRA du 04.06, la diffusion des classements publiés sur le site de la Ligue et la communication individuelle effectuée en date du 07.06 à chaque Arbitre, correspond en tous points aux documents concernés,

Attendu que le Bureau Exécutif de la CRA, réuni en date du 16.06 n'ayant constaté aucune différence dans les calculs et les décisions, a confirmé les classements parus en date du 07.06 sur la catégorie des Arbitres concernés ainsi que sur les affectations pour la saison 2019/2020 s'y référant, l'ensemble étant validé - Décision 75 sur le PV du 45 de la CRA du 16.06,

Considérant que les rétrogradations des Arbitres classés derniers de chaque groupe R1 FUTSAL ont un caractère sportif et qu'en tant que tel, les Articles 32 et 35 du Règlement Intérieur s'appliquent dans leur intégralité, et que cela ne peut donner lieu à une réintégration,

Considérant que les 2 Arbitres concernés par cette rétrogradation R1 FUTSAL subissent la même conséquence sportive et que le Bureau Exécutif de la CRA ne peut se permettre arbitrairement de privilégier un Arbitre rétrogradé par rapport à un autre Arbitre de même catégorie classé dans le groupe A,

En conséquence,

Le Bureau Exécutif décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES DES ARBITRES SAISON 2019/2020:

- Stage Arbitres FUTSAL le 15.09
- Stage Arbitres Assistants le 29.09
- Stage PROMOTIONNELS le 12.10
- Stage Jeunes Arbitres de Ligue du 22 au 24.10
- Stage R1-ER le 26.10
- Stage R2 le 17.11

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA SAISON 2019/2020

Sur le plan administratif, la CRA a apporté plusieurs modifications dans la rédaction de son Règlement Intérieur afin de pouvoir simplifier certaines dispositions, prendre en compte les points bloquants pour les faire disparaître, intégrer sur des critères administratifs, la NOTE DMINISTRATIVE CRA liée à l'aspect de la fonction « Arbitre » et entrant pour une part dans les modalités de classements des Arbitres de Ligue. D'autre part, pour l'arbitrage FUTSAL et BEACH SOCCER, la mise à jour de certains articles a été calquée sur ceux du FOOT.

La nouvelle rédaction du Règlement Intérieur de la CRA sera présentée pour validation au prochain Comité Directeur de Ligue.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 30.08.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- REGAIEG Mounir : jusqu'au 20.09.2019
- FAREL Dany : jusqu'au 20.09.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.12.2019 (longue durée et date à régulariser)
- BOUGET Romain : depuis le 25.06 jusqu'au 29.09
- CHILOTTI Sébastien : jusqu'au 20.09

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 02.09.2019

Sera validé et transmis au pôle Désignations en date du 02.09.

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020

- Dates des prochaines réunions de CRA : 04.09 – 11.09 – 16.09 – 24.09 – 02.10
- La réunion Plénière CRA/CDA se tiendra à la Ligue le Vendredi 06.09.2019

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunions du 19.08 ouverte à partir de 12h30 et prononce la fin de séance à 19h00.

**Prochain réunion de CRA,
Mercredi 04 Septembre 2019**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**